

# Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement collectif

## Exercice 2019



Rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service public de l'assainissement collectif pour l'exercice présenté conformément à l'article L2224 - 5 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007.  
Les informations sur fond bleu sont obligatoires au titre du décret.

Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur, la définition et le calcul des différents indicateurs peut être obtenu sur le site [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr), rubrique « l'Observatoire »

Si les informations pré-remplies ne sont pas correctes, veuillez contacter votre DDT

## **Table des matières**

1.	Caractérisation technique du service.....	3
1.1.	Présentation du territoire desservi.....	3
1.2.	Mode de gestion du service .....	3
1.3.	Estimation de la population desservie (D201.0).....	4
1.4.	Nombre d'abonnés .....	4
1.5.	Volumes facturés.....	6
1.6.	Détail des imports et exports d'effluents .....	7
1.7.	Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0) .....	7
1.8.	Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert.....	8
1.9.	Ouvrages d'épuration des eaux usées.....	10
1.10.	Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0).....	41
1.10.1.	Quantités de boues produites par les ouvrages d'épuration .....	41
1.10.2.	Quantités de boues évacuées des ouvrages d'épuration.....	42
2.	Tarifification de l'assainissement et recettes du service.....	43
2.1.	Modalités de tarification .....	43
2.2.	Facture d'assainissement type (D204.0).....	44
2.3.	Recettes .....	46
3.	Indicateurs de performance .....	47
3.1.	Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif (P201.1) .....	47
3.2.	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux .....	47
3.3.	Conformité de la collecte des effluents (P203.3).....	49
3.4.	Conformité des équipements des stations de traitement des eaux usées (P204.3) .....	51
3.5.	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3).....	53
3.6.	Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3).....	54
3.7.	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers (P251.1) .....	59
3.8.	Points noirs du réseau de collecte (P252.2) .....	59
3.9.	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte (P253.2) .....	60
3.10.	Conformité des performances des équipements d'épuration (P254.3).....	61
3.11.	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel (P255.3).....	63
3.12.	Durée d'extinction de la dette de la collectivité (P256.2) .....	63
3.13.	Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente (P257.0) .....	64
3.14.	Taux de réclamations (P258.1) .....	65
4.	Financement des investissements.....	66
4.1.	Montants financiers.....	66
4.2.	Etat de la dette du service .....	66
4.3.	Amortissements .....	66
4.4.	Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service et montants prévisionnels des travaux .....	66
4.5.	Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice .....	66
5.	Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau.....	67
5.1.	Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P207.0) .....	67
5.2.	Opérations de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CGCT) .....	67
6.	Tableau récapitulatif des indicateurs .....	68

# 1. Caractérisation technique du service

## 1.1. *Présentation du territoire desservi*



Le service est géré au niveau  communal  
 intercommunal

- **Nom de la collectivité** : COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUT CHEMIN - PAYS DE PANGE
- **Nom de l'entité de gestion**: assainissement collectif
- **Caractéristiques** (commune, EPCI et type, etc.) : Communauté de communes
- **Compétences liées au service** :

	Oui	Non
Collecte	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Transport	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dépollution	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Contrôle de raccordement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Elimination des boues produites	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Et à la demande des propriétaires :		
Les travaux de mise en conformité de la partie privative du branchement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les travaux de suppression ou d'obturation des fosses	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

- **Territoire desservi** (communes adhérentes au service, secteurs et hameaux desservis, etc.) : Bazoncourt, Burtoncourt, Charleville-sous-Bois, Coincy, Colligny-Maizery, Courcelles-Chaussy, Courcelles-sur-Nied, Faily, Glatigny, Hayes, Les Étangs, Maizeroy, Marsilly, Ogy-Montoy-Flanville, Pange, Raville, Retonfey, Saint-Hubert, Sainte-Barbe, Sanry-lès-Vigy, Sanry-sur-Nied, Servigny-lès-Raville, Servigny-lès-Sainte-Barbe, Silly-sur-Nied, Sorbey, Vigy, Villers-Stoncourt, Vry
- **Existence d'une CCSPL**  Oui  Non
- **Existence d'un zonage**  Oui, date d'approbation\* : .....  Non
- **Existence d'un règlement de service**  Oui, date d'approbation\* : .....  Non

## 1.2. *Mode de gestion du service*



Le service est exploité en **Régie par Régie à autonomie financière**

\* Approbation en assemblée délibérante

### **1.3. Estimation de la population desservie (D201.0)**



Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'assainissement collectif sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

Le service public d'assainissement collectif dessert **19 092** habitants au 31/12/2019 (19 092 au 31/12/2018).

### **1.4. Nombre d'abonnés**



Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

Le service public d'assainissement collectif dessert **7 111** abonnés au 31/12/2019 (7 111 au 31/12/2018).

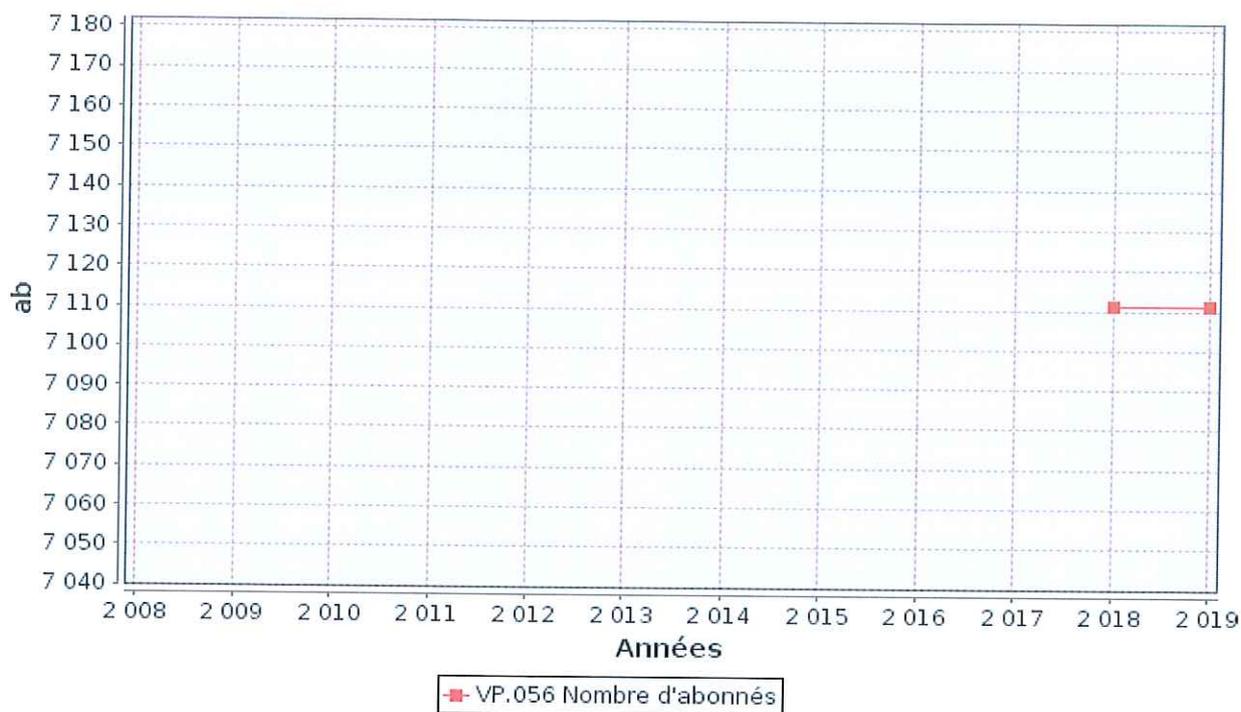
La répartition des abonnés par commune est la suivante

Commune	Nombre total d'abonnés 31/12/2018	Nombre d'abonnés domestiques au 31/12/2019	Nombre d'abonnés non domestiques au 31/12/2019	Nombre total d'abonnés au 31/12/2019	Variation en %
Bazoncourt	185	185		185	0%
Burtoncourt	97	97		97	0%
Charleville-sous-Bois	59	59		59	0%
Coincy	135	135		135	0%
Colligny-Maizery	208	208		208	0%
Courcelles-Chaussy	1120	1120		1120	0%
Courcelles-sur-Nied	464	464		464	0%
Failly	116	116		116	0%
Glatigny	97	97		97	0%
Hayes	78	78		78	0%
Les Étangs	173	173		173	0%
Maizeroy	144	144		144	0%
Marsilly	216	216		216	0%
Ogy-Montoy-Flanville	674	673	1	674	0%
Pange	377	377		377	0%
Raville	97	97		97	0%
Retonfey	523	523		523	0%
Saint-Hubert	/	/		/	0%
Sainte-Barbe	296	296		296	0%
Sanry-lès-Vigy	201	201		201	0%
Sanry-sur-Nied	153	153		153	0%
Servigny-lès-Raville	181	181		181	0%
Servigny-lès-Sainte-Barbe	196	196		196	0%
Silly-sur-Nied	277	277		277	0%
Sorbey	154	154		154	0%
Vigy	631	631		631	0%
Villers-Stoncourt	101	101		101	0%
Vry	158	158		158	0%
<b>Total</b>	<b>7 111</b>	<b>7110</b>		<b>7 111</b>	<b>0%</b>

Nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement : 7 905.

La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement est de 48,71 abonnés/km) au 31/12/2019. (48,71 abonnés/km au 31/12/2018).

Le nombre d'habitants par abonné (population desservie rapportée au nombre d'abonné) est de 2,68 habitants/abonné au 31/12/2019. (2,68 habitants/abonné au 31/12/2018).

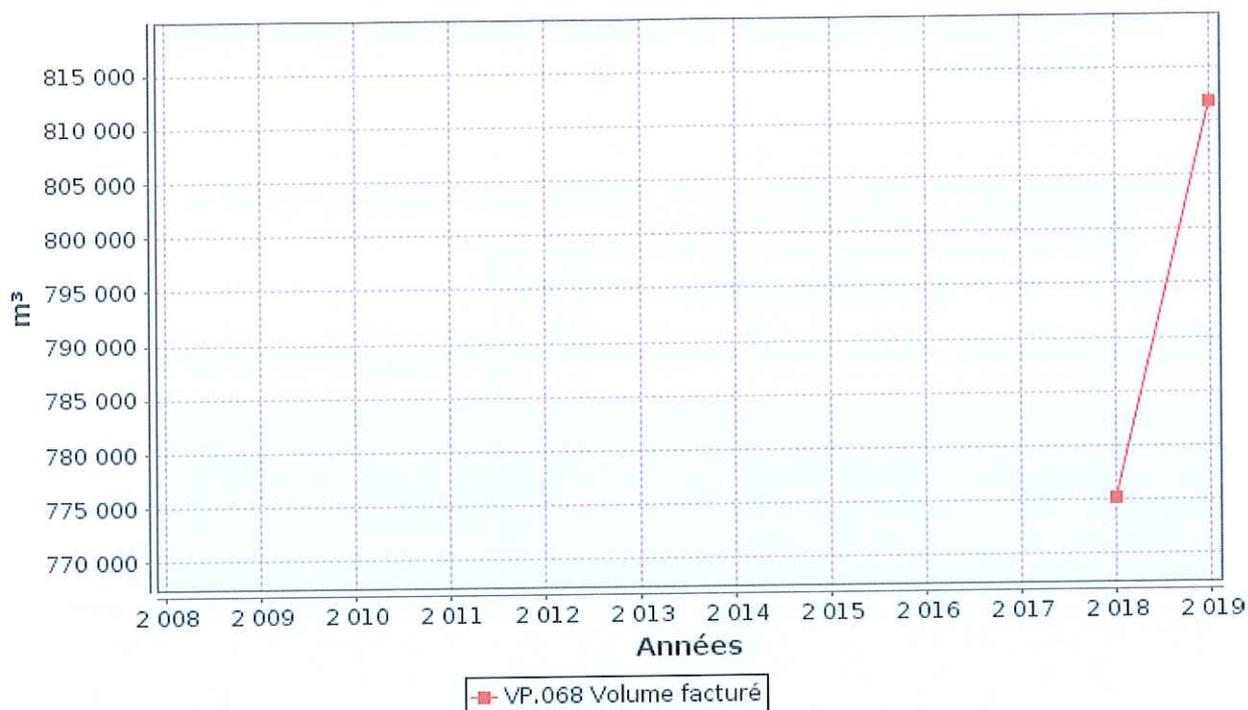


### 1.5. Volumes facturés



	Volumes facturés durant l'exercice 2018 en m <sup>3</sup>	Volumes facturés durant l'exercice 2019 en m <sup>3</sup>	Variation en %
Abonnés domestiques <sup>(1)</sup>			
Abonnés non domestiques			
<b>Total des volumes facturés aux abonnés</b>	<b>775 097</b>	<b>811 870</b>	<b>4,7%</b>

(1) Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.



### 1.6. Détail des imports et exports d'effluents



Volumes exportés vers...	Volumes exportés durant l'exercice 2018 en m <sup>3</sup>	Volumes exportés durant l'exercice 2019 en m <sup>3</sup>	Variation en %
<b>Total des volumes exportés</b>			
Volumes importés depuis...	Volumes importés durant l'exercice 2018 en m <sup>3</sup>	Volumes importés durant l'exercice 2019 en m <sup>3</sup>	Variation en %
<b>Total des volumes importés</b>			

### 1.7. Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0)



Le nombre d'arrêtés autorisant le déversement d'eaux usées non-domestiques signés par la collectivité responsable du service de collecte des eaux usées en application et conformément aux dispositions de l'article L1331-10 du Code de la santé publique est de 1 au 31/12/2019 (1 au 31/12/2018).

## 1.8. Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert



Le réseau de collecte et/ou transfert du service public d'assainissement collectif est constitué de :

- 100 km de réseau unitaire hors branchements,
- 46 km de réseau séparatif d'eaux usées hors branchements,

soit un linéaire de collecte total de 146 km (146 km au 31/12/2018).

158 ouvrages permettent la maîtrise des déversements d'effluents au milieu naturel par temps de pluie.

Type d'équipement (cf. annexe)	Localisation	Volume éventuel de stockage
Déversoir d'orage (8)	BAZONCOURT	
Déversoir d'orage (2)	BURTONCOURT	
Station de pompage (1)	BURTONCOURT	
Trop-plein (1)	BURTONCOURT	
Déversoir d'orage (4)	CHARLEVILLE SOUS BOIS	
Déversoir d'orage (1)	COINCY	
Déversoir d'orage (2)	COLLIGNY	
Station de pompage (1)	COLLIGNY	
Trop-plein (1)	COLLIGNY	
Déversoir d'orage (12)	COURCELLES CHAUSSY	220m <sup>3</sup> (rue Ravenez)
Station de pompage (5)	COURCELLES CHAUSSY	
Trop-plein (8)	COURCELLES CHAUSSY	
Déversoir d'orage (3)	COURCELLES SUR NIED	
Station de pompage (1)	COURCELLES SUR NIED	
Trop-plein (3)	COURCELLES SUR NIED	
Déversoir d'orage (2)	LES ETANGS	
Station de pompage (1)	LES ETANGS	
Trop-plein (1)	LES ETANGS	
Déversoir d'orage (3)	FAILLY	
Station de pompage (1)	FAILLY	
Trop-plein (2)	FAILLY	
Déversoir d'orage (3)	HAYES	
Déversoir d'orage (6)	MAIZEROY	
Station de pompage (1)	MAIZEROY	
Trop-plein (1)	MAIZEROY	
Déversoir d'orage (1)	MAIZERY	
Déversoir d'orage (2)	MARSILLY	
Station de pompage (1)	MARSILLY	
Trop-plein (2)	MARSILLY	
Déversoir d'orage (14)	MONTOY-FLANVILLE	
Station de pompage (2)	MONTOY-FLANVILLE	
Trop-plein (4)	MONTOY-FLANVILLE	
Déversoir d'orage (2)	OGY	
Déversoir d'orage (8)	PANGE	
Station de pompage (3)	PANGE	
Trop-plein (3)	PANGE	
Déversoir d'orage (1)	RAVILLE	
Station de pompage (1)	RAVILLE	
Trop-plein (1)	RAVILLE	
Déversoir d'orage (4)	SAINTE-BARBE	
Station de pompage (2)	SAINTE-BARBE	
Trop-plein (2)	SAINTE-BARBE	
Déversoir d'orage (2)	SANRY LES VIGY	
Déversoir d'orage (1)	SANRY SUR NIED	
Déversoir d'orage (3)	SERVIGNY LES RAVILLE	
Déversoir d'orage (2)	SERVIGNY LES STE BARBE	
Déversoir d'orage (3)	SILLY SUR NIED	

Déversoir d'orage (4)	SORBÉY	
Station de pompage (2)	SORBÉY	
Trop-plein (3)	SORBÉY	
Déversoir d'orage (4)	VIGY	
Station de pompage (1)	VIGY	
Trop-plein (2)	VIGY	
Déversoir d'orage (2)	VRY	
Station de pompage (1)	VRY	
Trop-plein (1)	VRY	



## 1.9. Ouvrages d'épuration des eaux usées

Le service gère 30 Stations de Traitement des Eaux Usées (STEU) qui assurent le traitement des eaux usées.

STEU N°1 : Lagune de Hayes  
Code Sandre de la station : 025730701814

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)		Lagunage naturel									
Date de mise en service		01/12/2007									
Commune d'implantation		Hayes (57307)									
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>		230									
Nombre d'abonnés raccordés											
Nombre d'habitants raccordés											
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j											
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface							
		Nom du milieu récepteur		RUISSEAU DE LIBAVILLE							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)			
DBO <sub>5</sub>		25		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou						60	
DCO		125		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou						60	
MES				<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou						50	
NGL				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
NTK				<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou						60	
pH				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
Pt				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
18/08/2018	Oui	3	98	80	84	16	93	10,9	83	2,2	66
02/09/2019	Oui	4	97	73	90	20	93	17,7	70	6,9	-86

<sup>(1)</sup> EH ou Equivalent-Habitant : unité de mesure de la capacité d'une filière d'épuration, basée sur le rejet journalier moyen théorique d'un abonné domestique

<sup>(2)</sup> en tonnes de Matière Sèche (tMS)

**STEU N°2 : Lagune de Burtoncourt**  
Code Sandre de la station : 025712101341

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)		Lagunage naturel									
Date de mise en service		01/12/2001									
Commune d'implantation		Burtoncourt (57121)									
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>		450									
Nombre d'abonnés raccordés											
Nombre d'habitants raccordés											
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j											
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur : Eau douce de surface Nom du milieu récepteur : RUISSEAU DE LINTRINGERBACH									
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou						Rendement (%)			
DBO <sub>5</sub>	35	<input checked="" type="checkbox"/>	et	<input type="checkbox"/>	ou						70
DCO	125	<input checked="" type="checkbox"/>	et	<input type="checkbox"/>	ou						70
MES	150	<input checked="" type="checkbox"/>	et	<input type="checkbox"/>	ou						50
NGL		<input type="checkbox"/>	et	<input type="checkbox"/>	ou						
NTK		<input type="checkbox"/>	et	<input type="checkbox"/>	ou						
pH		<input type="checkbox"/>	et	<input type="checkbox"/>	ou						
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>		<input type="checkbox"/>	et	<input type="checkbox"/>	ou						
Pt		<input type="checkbox"/>	et	<input type="checkbox"/>	ou						
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
13/08/2019	Oui	3	96	50	77	21	86	14,1	60	2	55
132/06/2019	Oui	6	97	53	85	11	90	11,9	66	1,9	65

**STEU N°3 : Rhizosphère de Raville**  
Code Sandre de la station : 025756302115

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)			Filtres Plantés								
Date de mise en service			01/09/2011								
Commune d'implantation			Raville (57563)								
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>			525								
Nombre d'abonnés raccordés											
Nombre d'habitants raccordés											
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j											
Prescriptions de rejet											
Soumise à			<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...								
Milieu récepteur du rejet			Type de milieu récepteur : Eau douce de surface Nom du milieu récepteur : RIVIERE LA NIED ALLEMANDE								
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)				
DBO <sub>5</sub>	25		<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou			90				
DCO	90		<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou			85				
MES	30		<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou			90				
NGL			<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou							
NTK	10		<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou			85				
pH			<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou							
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>			<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou							
Pt			<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou							
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
16/04/2018	Oui	3	97	25	92	4	96	48	6	3,3	23
17/06/2019	Oui	3	98	38	93	4	97	55	30	6,1	34

**STEU N°4 : Station d'épuration de Pange**  
Code Sandre de la station : 025753301421

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)		Boue activée aération prolongée (très faible charge)									
Date de mise en service		01/11/2002									
Commune d'implantation		Pange (57533)									
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>		1700									
Nombre d'abonnés raccordés											
Nombre d'habitants raccordés											
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j											
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface							
		Nom du milieu récepteur		La Nied Francaise							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)			et / ou				Rendement (%)		
DBO <sub>5</sub>		25			<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou				90		
DCO		125			<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou				75		
MES		35			<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou				90		
NGL					<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou						
NTK		10			<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou				75		
pH					<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou						
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>					<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou						
Pt					<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou						
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
16/04/2018	Oui	3	99	23	96	5	99	4,3	94	0,51	93
16/08/2018	Oui	3	98	7	98	2	99	6,5	85	3,6	31
29/07/2019	Oui	3	99	27	95	2	99	2,8	96	5,5	27

**STEU N°5 : Lagune de Sorbey**  
Code Sandre de la station : 025765601778

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)			Filtres Plantés								
Date de mise en service			31/12/2007								
Commune d'implantation			Sorbey (57656)								
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>			380								
Nombre d'abonnés raccordés											
Nombre d'habitants raccordés											
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j											
Prescriptions de rejet											
Soumise à			<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...								
Milieu récepteur du rejet			Type de milieu récepteur Eau douce de surface Nom du milieu récepteur Ruisseau de Sorbey								
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)				
DBO <sub>5</sub>	35		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60				
DCO	200		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60				
MES			<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou						
NGL			<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou						
NTK			<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou						
pH			<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou						
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>			<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou						
Pt			<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou						
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
03/07/2018	non	47	66	297	13	300	-173	55	-28	6,4	-19
30/10/2019	Oui	25	93	160	82	23	96	55	27	5,9	39

**STEU N°6 : Lagunage de Vry Gondreville**  
Code Sandre de la station : 025773601822

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)		Lagunage naturel									
Date de mise en service		31/12/2007									
Commune d'implantation		Vry (57736)									
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>		300									
Nombre d'abonnés raccordés											
Nombre d'habitants raccordés											
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j											
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface							
		Nom du milieu récepteur		RUISSEAU LE LIBAVILLE							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)			et / ou				Rendement (%)		
DBO <sub>5</sub>		25			<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou				70		
DCO		125			<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou				75		
MES		35			<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou				90		
NGL					<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou						
NTK					<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou						
pH					<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou						
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>		15			<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou				70		
Pt					<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou						
Charges rejetées par l'ouvrage											
		Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
18/06/2018	Non	4	99	33	96	45	85	6,1	94	2,3	81
27/08/2019	Oui	3	99	60	94	7	99	9,4	90	4,9	59

**STEU N°7 : Lagunage naturel de Servigny les Raville**  
Code Sandre de la station : 025764801985

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)			Lagunage naturel								
Date de mise en service			01/05/2010								
Commune d'implantation			Servigny-lès-Raville (57648)								
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>			675								
Nombre d'abonnés raccordés											
Nombre d'habitants raccordés											
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j											
Prescriptions de rejet											
Soumise à			<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...								
Milieu récepteur du rejet			Type de milieu récepteur : Eau douce de surface Nom du milieu récepteur : RUISSEAU DE MACHECOURT								
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou		Rendement (%)						
DBO <sub>5</sub>	25		<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	80						
DCO	100		<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	75						
MES	30		<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	80						
NGL			<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou							
NTK	15		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	60						
pH			<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou							
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>			<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou							
Pt			<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou							
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
02/07/2018	Oui	3	95	20	85	2	98	0,50	96	0,47	75
17/06/2019	Oui	3	82	30	63	4	43	1,5	87	0,14	90

**STEU N°8 : Lagune de Colligny**  
Code Sandre de la station : 025714800141

Caractéristiques générales													
Filière de traitement (cf. annexe)		Lagunage naturel											
Date de mise en service		01/01/1977											
Commune d'implantation		Colligny-Maizery (57148)											
Lieu-dit													
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>		400											
Nombre d'abonnés raccordés													
Nombre d'habitants raccordés													
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j													
Prescriptions de rejet													
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...											
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface									
		Nom du milieu récepteur		Ruisseau de la Fontaine									
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)			et / ou				Rendement (%)				
DBO <sub>5</sub>		25			<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou				85				
DCO		90			<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou				75				
MES		80			<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou				70				
NGL					<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou								
NTK		15			<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou				65				
pH					<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou								
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>					<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou								
Pt		5			<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou				40				
Charges rejetées par l'ouvrage													
Date du bilan 24h		Conformité (Oui/Non)		Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
				DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
				Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
11/06/2018		Oui		3	99	15	97	11	97	16,3	53	1,8	63
24/07/2019		Oui		3	99	46	95	8	98	18,8	75	18,8	80

**STEU N°9 : Lagune de Landonvillers**  
Code Sandre de la station : 025715500201

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)			Lagunage naturel								
Date de mise en service			01/01/1992								
Commune d'implantation			Courcelles-Chaussy (57155)								
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>			460								
Nombre d'abonnés raccordés											
Nombre d'habitants raccordés											
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j											
Prescriptions de rejet											
Soumise à			<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...								
Milieu récepteur du rejet			Type de milieu récepteur : Eau douce de surface Nom du milieu récepteur : LA NIED FRANCAISE								
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)				
DBO <sub>5</sub>	35		<input checked="" type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		90				
DCO	125		<input checked="" type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		78				
MES			<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		85				
NGL			<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou						
NTK			<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou						
pH			<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou						
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>			<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou						
Pt			<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou						
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
13/06/2018	Oui	4	97	54	82	12	93	10	77	6,5	-44
13/06/2019	Oui	3	99	3	92	10	96	16,3	74	6,5	18

**STEU N°10 : Station d'épuration de Courcelles-Chaussy**  
Code Sandre de la station : 025715501716

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)		Boue activée aération prolongée (très faible charge)									
Date de mise en service		01/09/2006									
Commune d'implantation		Courcelles-Chaussy (57155)									
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>		4800									
Nombre d'abonnés raccordés											
Nombre d'habitants raccordés											
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j											
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface							
		Nom du milieu récepteur		Rivière la Nied Francaise							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)			et / ou				Rendement (%)		
DBO <sub>5</sub>		25			<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou				70		
DCO		125			<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou				75		
MES		35			<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou				90		
NGL		15			<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou				70		
NTK					<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou						
pH					<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou						
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>					<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou						
Pt					<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou						
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
Janvier	Oui	4	91,8	31	91,84	5	96,6	13	75	0,25	94,9
Avril	Oui	4	96,92	21	95,80	11	95,93	3,4	95	2,50	64,29
Juin	Oui	3	98,64	28	96,06	10	97,14	9	85,71	1,2	85,19
Septembre	Oui	3	99,03	23	97,23	4	98,92	1,7	98,21	0,80	91,84

**STEU N°11 : Station d'épuration de Courcelles-sur-Nied**  
Code Sandre de la station : 025715600145

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)			Boue activée aération prolongée (très faible charge)								
Date de mise en service			01/01/1976								
Commune d'implantation			Courcelles-sur-Nied (57156)								
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>			1933								
Nombre d'abonnés raccordés											
Nombre d'habitants raccordés											
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j											
Prescriptions de rejet											
Soumise à			<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...								
Milieu récepteur du rejet			Type de milieu récepteur : Eau douce de surface Nom du milieu récepteur : LA NIED								
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou		Rendement (%)						
DBO <sub>5</sub>	25		<input checked="" type="checkbox"/>	et	<input type="checkbox"/>	ou		70			
DCO	125		<input checked="" type="checkbox"/>	et	<input type="checkbox"/>	ou		95			
MES	35		<input checked="" type="checkbox"/>	et	<input type="checkbox"/>	ou		90			
NGL	15		<input checked="" type="checkbox"/>	et	<input type="checkbox"/>	ou		70			
NTK			<input type="checkbox"/>	et	<input type="checkbox"/>	ou					
pH			<input type="checkbox"/>	et	<input type="checkbox"/>	ou					
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>	15		<input type="checkbox"/>	et	<input type="checkbox"/>	ou					
Pt			<input type="checkbox"/>	et	<input type="checkbox"/>	ou					
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
23/04/2018	Non	4	97	21	94	4	97	9,8	82	3,8	24
05/09/2018	Non	4	98	31	95	15	94	29	53	4,5	38
11/06/2019	Non	8	94	117	71	65	68	26	15	6,8	-45
24/07/2019	Non	8	98	61	94	28	95	30	69	10	9

**STEU N°12 : Rhizosphère d'Ogy Saint Aignan**  
Code Sandre de la station : 025752302052

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)		Filtres Plantés									
Date de mise en service		01/03/2011									
Commune d'implantation		Ogy-Montoy-Flanville (57482)									
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>		450									
Nombre d'abonnés raccordés											
Nombre d'habitants raccordés											
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j											
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface							
		Nom du milieu récepteur		Ruisseau de Dame Jeannette							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)			et / ou				Rendement (%)		
DBO <sub>5</sub>		25			<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou				90		
DCO		90			<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou				85		
MES		30			<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou				90		
NGL					<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou						
NTK					<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou						
pH					<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou						
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>		10			<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou				75		
Pt					<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou						
Charges rejetées par l'ouvrage											
		Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
11/06/2018	Oui	3	97	26	87	4	97	56	-86	1,5	46
12/06/2019	Oui	3	96	24	90	3	96	6,2	87	3,1	26

**STEU N°13 : Station d'épuration de Failly**  
Code Sandre de la station : 025720400157

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)			Boue activée aération prolongée (très faible charge)								
Date de mise en service			01/08/1974								
Commune d'implantation			Failly (57204)								
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>			700								
Nombre d'abonnés raccordés											
Nombre d'habitants raccordés											
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j											
Prescriptions de rejet											
Soumise à			<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...								
Milieu récepteur du rejet			Type de milieu récepteur : Eau douce de surface Nom du milieu récepteur : RUISSEAU DE MALROY								
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)			
DBO <sub>5</sub>		15		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou				85			
DCO		50		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou				80			
MES		15		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou				80			
NGL				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
NTK		10		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou				70			
pH				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
Pt				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
02/05/2018	Oui	3	99	31	96	14	88	7,3	90	2,2	72
19/06/2019	Oui	4	99	38	96	10	978	31	70	5,1	58

**STEU N°14 : Lagune de Faily-Vremy**  
Code Sandre de la station : 025720400904

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)			Lagunage naturel								
Date de mise en service			15/01/1998								
Commune d'implantation			Faily (57204)								
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>			400								
Nombre d'abonnés raccordés											
Nombre d'habitants raccordés											
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j											
Prescriptions de rejet											
Soumise à			<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...								
Milieu récepteur du rejet			Type de milieu récepteur			Eau douce de surface					
			Nom du milieu récepteur			RUISSEAU DE MALROY					
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)			et / ou				Rendement (%)		
DBO <sub>5</sub>		15			<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou				90		
DCO		85			<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou				75		
MES		25			<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou				80		
NGL					<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou						
NTK		10			<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou				70		
pH					<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou						
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>					<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou						
Pt					<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou						
Charges rejetées par l'ouvrage											
		Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
18/06/2018	Oui	3	95	22	86	13	82	6,1	77	2,3	21
19/06/2019	Oui	3	98	17	96	15	88	5,5	89	2,8	55

**STEU N°15 : Lagune de Glatigny**  
Code Sandre de la station : 025724900169

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)			Lagunage naturel								
Date de mise en service			01/12/1992								
Commune d'implantation			Glatigny (57249)								
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>			500								
Nombre d'abonnés raccordés											
Nombre d'habitants raccordés											
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j											
Prescriptions de rejet											
Soumise à			<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...								
Milieu récepteur du rejet			Type de milieu récepteur : Eau douce de surface Nom du milieu récepteur : fossé du Corchu affluent du ruisseau de Rouhau								
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou		Rendement (%)						
DBO <sub>5</sub>	15		<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	90						
DCO	85		<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	75						
MES	25		<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	80						
NGL			<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou							
NTK			<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou							
pH			<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou							
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>			<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou							
Pt			<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou							
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
20/06/2018	Oui	3	99,6	35	98	25	99	9,4	90	1,6	91
11/06/2019	Oui	3	99	32	97	11	98	5,7	72	0,75	91

**STEU N°16 : Lagune de Coincy**  
Code Sandre de la station : 025714500836

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)		Lagunage naturel									
Date de mise en service		01/01/1997									
Commune d'implantation		Coincy (57145)									
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>		800									
Nombre d'abonnés raccordés											
Nombre d'habitants raccordés											
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j											
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface							
		Nom du milieu récepteur		RUISSEAU DE DAME JEANNETTE							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)			et / ou				Rendement (%)		
DBO <sub>5</sub>		15			<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou				
DCO		85			<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou				
MES		25			<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou				
NGL					<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou				
NTK		25			<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou				
pH					<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou				
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>					<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou				
Pt					<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou				
Charges rejetées par l'ouvrage											
		Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
11/06/2018	Oui	4	97	55	86	25	96	36	32	4,3	23
12/06/2019	Oui	4	97	63	84	15	93	30	40	5,9	-11

**STEU N°17 : Lagune Charleville-sous-Bois**  
Code Sandre de la station : 025712802452

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)		_____									
Date de mise en service		_____									
Commune d'implantation		Charleville-sous-Bois (57128)									
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>		_____									
Nombre d'abonnés raccordés											
Nombre d'habitants raccordés											
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j		_____									
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur _____ Nom du milieu récepteur _____									
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou				Rendement (%)					
DBO <sub>5</sub>	15	<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou			90					
DCO	85	<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou			75					
MES	25	<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou			80					
NGL		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou								
NTK	10	<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou			70					
pH		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou								
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou								
Pt	3	<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou			60					
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
13/08/2018	Oui	3	96	35	83	8	93	0,80	95	1,7	19
13/06/2019	Non	4	75	27	71	5	69	4,6	64	1,4	7

**STEU N°18 : Lagune d'Ogy**  
Code Sandre de la station : 025752300231

Caractéristiques générales													
Filière de traitement (cf. annexe)		Lagunage naturel											
Date de mise en service		01/01/1984											
Commune d'implantation		Ogy-Montoy-Flanville (57482)											
Lieu-dit													
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>		900											
Nombre d'abonnés raccordés													
Nombre d'habitants raccordés													
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j													
Prescriptions de rejet													
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...											
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface									
		Nom du milieu récepteur		Ruisseau de dame Jeannette									
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)			et / ou				Rendement (%)				
DBO <sub>5</sub>		25			<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou				90				
DCO		75			<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou				75				
MES		35			<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou				80				
NGL					<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou								
NTK		10			<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou				70				
pH					<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou								
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>					<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou								
Pt					<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou								
Charges rejetées par l'ouvrage													
Date du bilan 24h		Conformité (Oui/Non)		Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
				DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
				Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
17/04/2018		Oui		3	99	40	96	30	95	6,4	92	2,4	80
12/06/2019		Oui		3	96	24	90	3	96	6,2	87	3,1	26

**STEU N°19 : Station d'épuration de Montoy-Flanville**  
Code Sandre de la station : 025748200224

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)			Boue activée aération prolongée (très faible charge)								
Date de mise en service			13/01/1977								
Commune d'implantation			Ogy-Montoy-Flanville (57482)								
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>			5080								
Nombre d'abonnés raccordés											
Nombre d'habitants raccordés											
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j											
Prescriptions de rejet											
Soumise à			<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...								
Milieu récepteur du rejet			Type de milieu récepteur : Eau douce de surface Nom du milieu récepteur : Ruisseau de Vallières								
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)				
DBO <sub>5</sub>	25		<input checked="" type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		90				
DCO	100		<input checked="" type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		75				
MES	30		<input checked="" type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		90				
NGL	15		<input checked="" type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		70				
NTK			<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou						
pH			<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou						
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>			<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou						
Pt	2,9		<input checked="" type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		80				
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
11/01/2019	Non	12	89,09	23	93,24	59	70,50	1,5	95,45	1,3	58,06
09/04/2019	Non	4	94,87	23	91,48	14	81,08	4,5	93,66	2,5	41,86
05/06/2019	Oui	8	94,67	35	94,62	14	94,81	15	75,81	3	36,17
04/09/2019	Oui	5	99,31	26	98,63	130	90,71	5,7	93,94	2,2	89,00

**STEU N°20 : Rhizosphère**  
Code Sandre de la station : 025743201910

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)			Filtres Plantés								
Date de mise en service			23/12/2008								
Commune d'implantation			57432								
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>			250								
Nombre d'abonnés raccordés											
Nombre d'habitants raccordés											
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j											
Prescriptions de rejet											
Soumise à			<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...								
Milieu récepteur du rejet			Type de milieu récepteur			Eau douce de surface					
			Nom du milieu récepteur			RUISSEAU DE L'ETANG DE PANGE					
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)			
DBO <sub>5</sub>		25		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		90			
DCO		125		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		85			
MES		35		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		90			
NGL				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
NTK		15		<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		85			
pH				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
Pt				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
27/08/2018	Oui	3	95	22	91	2	97	29	-8	1,8	18
24/07/2019	Non	8	97	59	88	41	<b>76</b>	61	11	3,8	49

**STEU N°21 : Lagune de Sainte-Barbe Avancy**  
Code Sandre de la station : 025760701099

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)			Lagunage naturel								
Date de mise en service			25/09/1998								
Commune d'implantation			Sainte-Barbe (57607)								
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>			100								
Nombre d'abonnés raccordés											
Nombre d'habitants raccordés											
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j											
Prescriptions de rejet											
Soumise à			<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...								
Milieu récepteur du rejet			Type de milieu récepteur Eau douce de surface Nom du milieu récepteur La Bevette								
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)			
DBO <sub>5</sub>		35		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60			
DCO		200		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60			
MES				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
NGL				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
NTK				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
pH				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
Pt				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
20/06/2019	Oui	3	99	19	96	22	88	7,1	90	4,6	47
11/06/2019	Oui	3	96	32	86	7	92	14,8	31	4,2	-24

**STEU N°22 : Nouvelle station d'épuration de Vigy**  
Code Sandre de la station : 025771601888

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)		Boue activée aération prolongée (très faible charge)									
Date de mise en service		01/12/2008									
Commune d'implantation		Vigy (57716)									
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>		1830									
Nombre d'abonnés raccordés											
Nombre d'habitants raccordés											
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j											
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface							
		Nom du milieu récepteur		RUISSEAU DE LA BEVOTTE							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)			et / ou				Rendement (%)		
DBO <sub>5</sub>		20			<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou				90		
DCO		70			<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou				85		
MES		30			<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou				90		
NGL		10			<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou				80		
NTK					<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou						
pH					<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou						
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>		10			<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou				75		
Pt		2			<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou				70		
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
Février 2018	Oui	3	95,8	14	94,6	5	96,2	3,4	92	0,3	92,6
Juillet 2018	Oui	7	97,6	19	97,4	4	98,8	2,9	96,6	0,9	89,9
Août 2018	Non	3	98,8	16	97,6	5	98,1	31,3	57,4	2,6	69
Août 2019	Oui	3	99	14	99	2	99	3	97	0,36	97
Octobre 2019	Oui	3	99	14	98	3	99	4,5	92	2,3	70

**STEU N°23 : Lagunage de Vry**  
Code Sandre de la station : 025773601504

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)			Lagunage naturel								
Date de mise en service			01/07/2004								
Commune d'implantation			Vry (57736)								
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>			400								
Nombre d'abonnés raccordés											
Nombre d'habitants raccordés											
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j											
Prescriptions de rejet											
Soumise à			<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...								
Milieu récepteur du rejet			Type de milieu récepteur : Eau douce de surface Nom du milieu récepteur : la canner								
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)			
DBO <sub>5</sub>		35		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60			
DCO		200		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60			
MES				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
NGL				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
NTK				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
pH				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
Pt				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
14/05/2018	Oui	3	87	29	65	9	89	8	-7	1,5	-36
27/08/2019	Oui	3	99	60	94	7	99		9,4	90	4,9

**STEU N°24 : Lagune de Sainte-Barbe Cheuby**  
Code Sandre de la station : 025760700269

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)		Lagunage naturel									
Date de mise en service		01/01/1986									
Commune d'implantation		Sainte-Barbe (57607)									
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>		180									
Nombre d'abonnés raccordés											
Nombre d'habitants raccordés											
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j											
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface							
		Nom du milieu récepteur		Ruisseau de vallières							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)				et / ou				Rendement (%)	
DBO <sub>5</sub>		15				<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou				90	
DCO		85				<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou				75	
MES		25				<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou				60	
NGL						<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
NTK		15				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou				60	
pH						<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>						<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
Pt						<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
02/05/2018	Oui	3	96	18	96	4	99	7,8	75	1,2	54
11/06/2019	Oui	3	95	37	84	6	96	17,4	18	2,3	15

**STEU N°25 : Lagune de Sainte-Barbe Gras**  
Code Sandre de la station : 025760700270

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)			Lagunage naturel								
Date de mise en service			01/09/1991								
Commune d'implantation			Sainte-Barbe (57607)								
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>			110								
Nombre d'abonnés raccordés											
Nombre d'habitants raccordés											
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j											
Prescriptions de rejet											
Soumise à			<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...								
Milieu récepteur du rejet			Type de milieu récepteur : Eau douce de surface Nom du milieu récepteur : Ruisseau de Quarante								
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)			
DBO <sub>5</sub>		35		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60			
DCO		200		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60			
MES				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
NGL				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
NTK				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
pH				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
Pt				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
20/06/2018	Oui	5	99	62	91	6	97	25	77	4,6	62
11/06/2019	Oui	3	98	71	73	21	85	27	-23	4,9	-26

**STEU N°26 : Lagune de Sanry-les-Vigy**  
Code Sandre de la station : 025762600254

Caractéristiques générales													
Filière de traitement (cf. annexe)		Lagunage naturel											
Date de mise en service		01/12/1991											
Commune d'implantation		Sanry-lès-Vigy (57626)											
Lieu-dit													
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>		510											
Nombre d'abonnés raccordés													
Nombre d'habitants raccordés													
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j													
Prescriptions de rejet													
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...											
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface									
		Nom du milieu récepteur		Ruisseau la Bevotte									
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)			et / ou				Rendement (%)				
DBO <sub>5</sub>		20			<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou				85				
DCO		100			<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou				95				
MES		25			<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou				80				
NGL					<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou								
NTK		15			<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou				70				
pH					<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou								
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>		12			<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou				70				
Pt		4			<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou				50				
Charges rejetées par l'ouvrage													
Date du bilan 24h		Conformité (Oui/Non)		Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
				DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
				Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
18/06/2018		Oui		5	99	43	95	14	97	9,5	87	2	79
29/08/2019		Non		3	99	68	93	30	88	24	72	4,3	57

**STEU N°27 : Station d'épuration de Méchy**  
Code Sandre de la station : 025762600217

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)			Boue activée aération prolongée (très faible charge)								
Date de mise en service			01/03/1982								
Commune d'implantation			Sanry-lès-Vigy (57626)								
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>			300								
Nombre d'abonnés raccordés											
Nombre d'habitants raccordés											
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j											
Prescriptions de rejet											
Soumise à			<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...								
Milieu récepteur du rejet			Type de milieu récepteur			Eau douce de surface					
			Nom du milieu récepteur			La brevotte					
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)			
DBO <sub>5</sub>		25		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		70			
DCO		125		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		75			
MES		35		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		90			
NGL				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
NTK				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
pH				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
Pt				<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou					
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
14/05/2018	Oui	3	95	18	89	24	86	12,1	60	2,2	29
19/06/2019	Oui	3	99	35	96	6	98	33	65	3,6	67

**STEU N°28 : Station d'épuration de Silly-sur-Nied**  
Code Sandre de la station : 025765400264

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)		Boue activée aération prolongée (très faible charge)									
Date de mise en service		01/01/1977									
Commune d'implantation		Silly-sur-Nied (57654)									
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>		1150									
Nombre d'abonnés raccordés											
Nombre d'habitants raccordés											
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j											
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface							
		Nom du milieu récepteur		Ruisseau des Chiennes							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)			
DBO <sub>5</sub>		10		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou						90	
DCO		50		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou						85	
MES		15		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou						85	
NGL				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
NTK		10		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou						80	
pH				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
Pt				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
16/04/2018	Oui	3	99	26	97	9	97	6,00	91	2,9	70
20/08/2018	Oui	3	99	33	97	14	98	4,2	96	5,7	59
13/06/2019	Oui	4	99	40	94	20	95	31	61	2	85
29/07/2019	Oui	3	99,6	23	99	3	99,8	3,5	97	1,1	92

**STEU N°29 : Station d'épuration de Maizeroy**  
Code Sandre de la station : 025743102171

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)			Boue activée aération prolongée (très faible charge)								
Date de mise en service			01/01/1974								
Commune d'implantation			Maizeroy (57431)								
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>			817								
Nombre d'abonnés raccordés											
Nombre d'habitants raccordés											
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j											
Prescriptions de rejet											
Soumise à			<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...								
Milieu récepteur du rejet			Type de milieu récepteur Eau douce de surface Nom du milieu récepteur LA NIED								
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou		Rendement (%)						
DBO <sub>5</sub>	35		<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	85						
DCO	125		<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	80						
MES	35		<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	80						
NGL	15		<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	65						
NTK	10		<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	75						
pH			<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou							
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>			<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou							
Pt			<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou							
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
02/07/2018	Oui	3	98	125	96	35	99	5,7	89	3,8	33
29/07/2019	Non	3	99	24	96	3	99	21	56	8,8	-14

**STEU N°30 : Lagune de Marsilly**  
Code Sandre de la station : 025744900216

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)		Lagunage naturel									
Date de mise en service		01/01/1988									
Commune d'implantation		Marsilly (57449)									
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>		650									
Nombre d'abonnés raccordés											
Nombre d'habitants raccordés											
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j											
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface							
		Nom du milieu récepteur		RUISSEAU DE VALLIERES							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)			
DBO <sub>5</sub>		25		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou						60	
DCO		125		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou						60	
MES		150		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou						50	
NGL				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
NTK				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
pH				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
Pt				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
17/04/2018	Oui	3	98	20	94	6	96	1,4	96	0,48	88
12/06/2019	Oui	4	99	60	90	19	92	13,5	83	3,6	47

**STEU N°31 : Station d'épuration de Sanry-sur-Nied**  
Code Sandre de la station : 025762700255

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)			Boue activée aération prolongée (très faible charge)								
Date de mise en service			01/01/1974								
Commune d'implantation			Sanry-sur-Nied (57627)								
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>			500								
Nombre d'abonnés raccordés											
Nombre d'habitants raccordés			290								
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j			480								
Prescriptions de rejet											
Soumise à			<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ... N°57-2015-00275								
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface							
		Nom du milieu récepteur		Riviere la Nied Francaise							
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)				
DBO <sub>5</sub>			<input type="checkbox"/>	et	<input type="checkbox"/>	ou					
DCO			<input type="checkbox"/>	et	<input type="checkbox"/>	ou					
MES			<input type="checkbox"/>	et	<input type="checkbox"/>	ou					
NGL			<input type="checkbox"/>	et	<input type="checkbox"/>	ou					
NTK			<input type="checkbox"/>	et	<input type="checkbox"/>	ou					
pH			<input type="checkbox"/>	et	<input type="checkbox"/>	ou					
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>			<input type="checkbox"/>	et	<input type="checkbox"/>	ou					
Pt			<input type="checkbox"/>	et	<input type="checkbox"/>	ou					
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
05/09/2018		3	98	27	91	7	95	6,3	83	4	25
24/07/2019		3	99	38	97	7	99	5,6	95	7	50

## 1.10. Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0)

### 1.10.1. Quantités de boues produites par les ouvrages d'épuration



Boues produites entre le 1 <sup>er</sup> janvier et le 31 décembre	Exercice 2018 en tMS	Exercice 2019 en tMS
Station d'épuration de Pange (Code Sandre : 025753301421)	10,6	8,4
Station d'épuration de Courcelles-Chaussy (Code Sandre : 025715501716)	31,7	25,70
Station d'épuration de Courcelles-sur-Nied (Code Sandre : 025715600145)	6,2	4,28
Station d'épuration de Faily (Code Sandre : 025720400157)	1,7	2,16
Station d'épuration de Montoy-Flanville (Code Sandre : 025748200224)	10,7	7,32
Nouvelle station d'épuration de Vigy (Code Sandre : 025771601888)	16,8	9,2
Station d'épuration de Méchy (Code Sandre : 025762600217)	2,2	1,36
Station d'épuration de Sanry-sur-Nied (Code Sandre : 025762700255)	/	
Station d'épuration de Silly-sur-Nied (Code Sandre : 025765400264)	6,2	3,4
Station d'épuration de Maizeroy (Code Sandre : 025743102171)	/	6,72
<b>Total des boues produites</b>	<b>86,1</b>	<b>68,54</b>

1.10.1. Quantités de boues évacuées des ouvrages d'épuration



Boues évacuées entre le 1 <sup>er</sup> janvier et le 31 décembre	Exercice 2018 en tMS	Exercice 2019 en tMS
Station d'épuration de Pange (Code Sandre : 025753301421)	10,6	8,4
Station d'épuration de Courcelles-Chaussy (Code Sandre : 025715501716)	31,7	25,7
Station d'épuration de Courcelles-sur-Nied (Code Sandre : 025715600145)	6,2	4,28
Station d'épuration de Faily (Code Sandre : 025720400157)	1,7	2,16
Station d'épuration de Montoy-Flanville (Code Sandre : 025748200224)	10,7	7,32
Nouvelle station d'épuration de Vigy (Code Sandre : 025771601888)	16,8	9,2
Station d'épuration de Méchy (Code Sandre : 025762600217)	2,2	1,36
Station d'épuration de Silly-sur-Nied (Code Sandre : 025765400264)	6,2	3,4
Station d'épuration de Maizeroy (Code Sandre : 025743102171)	0	6,72
<b>Total des boues évacuées</b>	<b>86,1</b>	<b>68,5</b>

## 2. Tarification de l'assainissement et recettes du service

### 2.1. Modalités de tarification



La facture d'assainissement collectif comporte une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, etc.).

Les tarifs applicables aux 01/01/2019 et 01/01/2020 sont les suivants :

	Au 01/01/2019	Au 01/01/2020
Frais d'accès au service:		
Participation pour l'Assainissement Collectif (PAC) <sup>(1)</sup>	4 500	4 500
Participation aux frais de branchement		

<sup>(1)</sup> Cette participation, créée par l'article 30 de la loi de finances rectificative pour 2012 n° 2012-354 du 14 mars 2012, correspond à l'ancienne Participation pour le Raccordement au Réseau d'Assainissement (PRRA), initialement Participation pour Raccordement à l'Égout (PRE)

Tarifs	Au 01/01/2019	Au 01/01/2020
<b>Part de la collectivité</b>		
Part fixe (€ HT/an)		
Abonnement <sup>(1)</sup>	0 €	0 €
Part proportionnelle (€ HT/m <sup>3</sup> )		
Prix au m <sup>3</sup>	0 €/m <sup>3</sup>	0 €/m <sup>3</sup>
Autre : .....	___ €	___ €
<b>Taxes et redevances</b>		
Taxes		
Taux de TVA <sup>(2)</sup>	0 %	0 %
Redevances		
Modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	0 €/m <sup>3</sup>	0 €/m <sup>3</sup>
VNF rejet :	0 €/m <sup>3</sup>	0 €/m <sup>3</sup>
Autre : _____	0 €/m <sup>3</sup>	0 €/m <sup>3</sup>

<sup>(1)</sup> Cet abonnement est celui pris en compte dans la facture 120 m<sup>3</sup>.

<sup>(2)</sup> L'assujettissement à la TVA est volontaire pour les services en régie et obligatoire en cas de délégation de service public.

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice sont les suivantes :

- Délibération du \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ effective à compter du \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ fixant les tarifs du service d'assainissement collectif.
- Délibération du \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ effective à compter du \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ fixant les frais d'accès au service.
- Délibération du \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ effective à compter du \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ fixant la Participation pour le Raccordement au Réseau d'Assainissement.
- Délibération du \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ effective à compter du \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ fixant la participation aux frais de branchement.

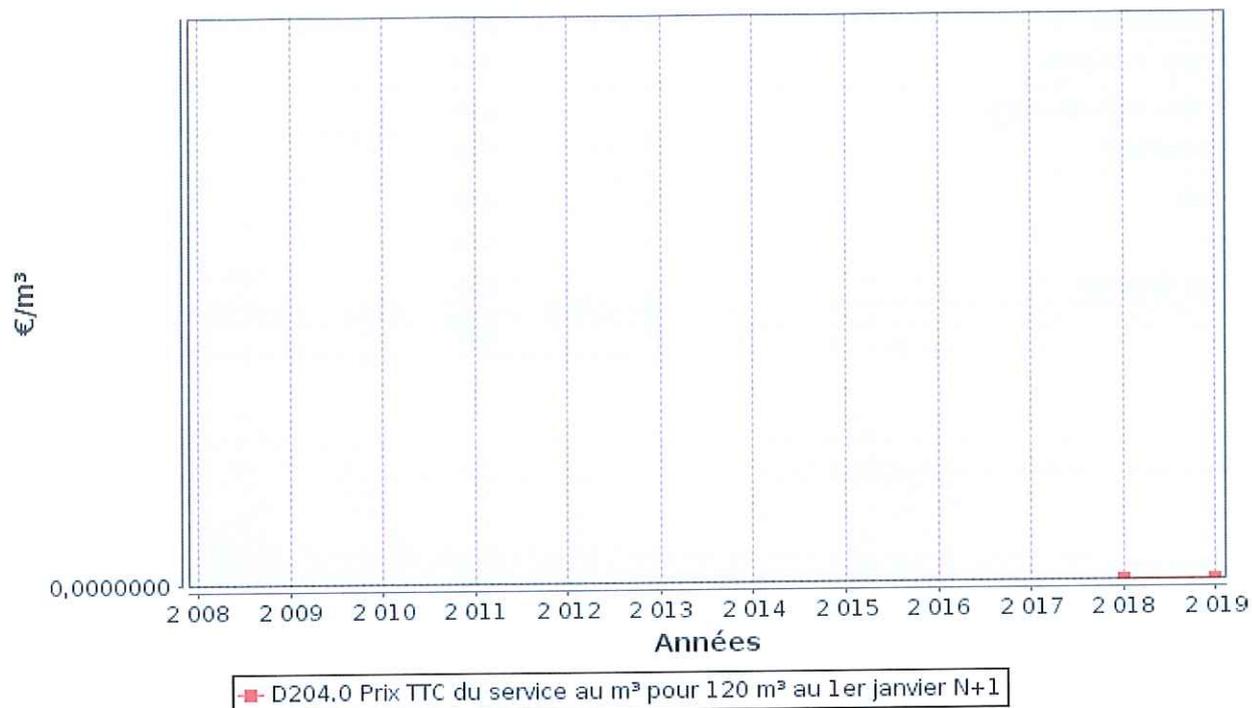


## 2.2. Facture d'assainissement type (D204.0)

Les tarifs applicables au 01/01/2019 et au 01/01/2020 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m<sup>3</sup>/an) sont :

Facture type	Au 01/01/2019 en €	Au 01/01/2020 en €	Variation en %
<b>Part de la collectivité</b>			
Part fixe annuelle	0,00	0,00	___%
Part proportionnelle	0,00	0,00	___%
Montant HT de la facture de 120 m <sup>3</sup> revenant à la collectivité	0,00	0,00	___%
<b>Part du délégataire (en cas de délégation de service public)</b>			
Part fixe annuelle	___	___	___%
Part proportionnelle	___	___	___%
Montant HT de la facture de 120 m <sup>3</sup> revenant au délégataire	___	___	___%
<b>Taxes et redevances</b>			
Redevance de modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	0,00	0,00	___%
VNF Rejet :	0,00	0,00	___%
Autre : _____	0,00	0,00	___%
TVA	___	___	___%
Montant des taxes et redevances pour 120 m <sup>3</sup>	0,00	0,00	___%
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>___%</b>
<b>Prix TTC au m<sup>3</sup></b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>___%</b>

**ATTENTION :** si la production et/ou le transport sont effectués par un autre service et sont facturés directement à l'abonné, il convient de rajouter ces tarifs dans le tableau précédent.



Dans le cas d'un EPCI, le tarif pour chaque commune est :

Commune	Prix au 01/01/2018 en €/m <sup>3</sup>	Prix au 01/01/2019 en €/m <sup>3</sup>
Bazoncourt	1,05	1,17
Burtoncourt	0,89	1,03
Charleville-sous-Bois	0,89	1,03
Coincy	1,40	1,49
Colligny	1,40	1,49
Maizery	96,00 fixe/an +1,50	85,33 fixe/an+ 1,58
Courcelles-Chaussy	1,40	1,49
Courcelles-sur-Nied	1,20	1,31
Failly	0,52	0,62
Glatigny	0,89	1,03
Hayes	0,52	0,62
Les Étangs	1,54	1,61
Maizeroy	2,20	2,21
Marsilly	0,54	0,65
Ogy-Montoy-Flanville	1,40	1,49
Pange	1,40	1,49
Raville	2,50	2,47
Retonfey	1,40	1,49
Saint-Hubert	0	0
Sainte-Barbe	0,89	1,03
Sanry-lès-Vigy	0,89	1,03

Sanry-sur-Nied	1,20	1,31
Servigny-lès-Raville	2,50	2,47
Servigny-lès-Sainte-Barbe	0,89	1,03
Silly-sur-Nied	1,10	1,22
Sorbey	2,10	2,12
Vigy	1,54	1,61
Villers-Stoncourt	0,50	0,68
Vry	0,89	1,03

La facturation est effectuée avec une fréquence :

- annuelle
- semestrielle
- trimestrielle
- quadrimestrielle

Pour chaque élément du prix ayant évolué depuis l'exercice précédent, les éléments explicatifs (financement de travaux, remboursement de dettes, augmentation du coût des fournitures, etc.) sont les suivants :

Une étude sur le prix de la redevance a été réalisée en 2018 ce qui nous a permis de mettre en place de nouveaux tarifs à partir de 2019 avec convergence en 2027.

### 2.3. Recettes



#### Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2018 en €	Exercice 2019 en €	Variation en %
Redevance eaux usées usage domestique	1 107 978,54	1 088 929,02	
<i>dont abonnements</i>	/	/	
Redevance eaux usées usage non domestique	/	/	
<i>dont abonnements</i>	/	/	
Recette pour boues et effluents importés	/	/	
Régularisations (+/-)	/	/	
<b>Total recettes de facturation</b>	<b>1 107 978,54</b>	<b>1 088 929,02</b>	
Recettes de raccordement	238 205,40	296 567,34	
Prime de l'Agence de l'Eau	84 798,00	95 605,00	
Contribution au titre des eaux pluviales			
Recettes liées aux travaux			
Contribution exceptionnelle du budget général			
Autres recettes (préciser)	557,56	28 257,30	
<b>Total autres recettes</b>	<b>323 560,94</b>	<b>420 429,64</b>	
<b>Total des recettes</b>	<b>1 431 539,48</b>	<b>1 509 358,66</b>	

**Recettes globales :** Total des recettes de vente d'eau au 31/12/2019 : 7 451 ,60 € (0 au 31/12/2018).

## 3. Indicateurs de performance

### 3.1. *Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif* (P201.1)



Cet indicateur est le ratio entre le nombre d'abonnés desservis par le réseau d'assainissement collectif et le nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement.

$$\text{taux de desserte par les réseaux d'eaux usées} = \frac{\text{nombre d'abonnés desservis}}{\text{nombre d'abonnés potentiels}} * 100$$

Pour l'exercice 2019, le taux de desserte par les réseaux d'eaux usées est de 89,96% des 7 905 abonnés potentiels (99,51% pour 2018).

### 3.2. *Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux* (P202.2B)



L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées a évolué en 2013 (indice modifié par l'arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

L'obtention de 40 points pour les parties A et B ci-dessous est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de collecte et de transport des eaux usées mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

**La valeur de cet indice varie entre 0 et 120 (ou 0 et 100 pour les services n'ayant pas la mission de distribution).**

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

	nombre de points	Valeur	points potentiels
<b>PARTIE A : PLAN DES RESEAUX</b> (15 points)			
VP.250 - Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...) et les points d'autosurveillance du réseau	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.251 - Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	Oui	5
<b>PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX</b> (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)			
VP.252 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	0 à 15 points sous conditions <sup>(1)</sup>	Non	0
VP.254 - Procédure de mise à jour des plans intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux		Non	
VP.253 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres		60%	
VP.255 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions <sup>(2)</sup>	100%	0
<b>PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX</b> (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)			
VP.256 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie	0 à 15 points sous conditions <sup>(3)</sup>	100%	15
VP.257 Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.258 Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.259 - Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux <sup>(4)</sup>	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.260 - Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement, ...) pour chaque tronçon de réseau	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.261 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.262 - Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
<b>TOTAL (indicateur P202.2B)</b>	<b>120</b>	-	<b>15</b>

(1) l'existence de l'inventaire et d'une procédure de mise à jour ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des matériaux et diamètres sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des matériaux et diamètres atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(2) l'existence de l'inventaire ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des périodes de pose sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des périodes de pose atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(3) Si la connaissance de l'altimétrie atteint 50, 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points obtenus sont respectivement de 10, 11, 12, 13, 14 et 15

(4) non pertinent si le service n'a pas la mission de collecte

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux du service est 15 pour l'exercice 2019 (15 pour 2018).

### 3.3. Conformité de la collecte des effluents (P203.3)



(réseau collectant une charge > 2000 EH)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque système de collecte (ensemble de réseaux aboutissant à une même station) – s'obtient auprès des services de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par l'importance de la charge brute de pollution organique transitant par chaque système.

	Charge brute de pollution transitant par le système de collecte en kg DBO5/j pour l'exercice 2019	Conformité exercice 2018 0 ou 100	Conformité exercice 2019 0 ou 100
Lagune de Hayes	4,6	100	100
Lagune de Burtoncourt	13,6	100	100
Rhizosphère de Raville	7	100	100
Station d'épuration de Pange	25	100	100
Lagune de Sorbey	2,5	100	100
Lagunage de Vry Gondreville	7,8	100	100
Lagunage naturel de Servigny les Raville	2,7	100	100
Lagune de Colligny	26	100	0
Lagune de Landonvillers	19,4	100	0
Station d'épuration de Courcelles-Chaussy	112	0	100
Station d'épuration de Courcelles-sur-Nied	44,5	100	0
Rhizosphère d'Ogy Saint Aignan	2,4	100	100
Station d'épuration de Faily	12,8	100	100
Lagune de Faily-Vremy	6,6	100	0
Lagune de Glatigny	19,8	100	0
Lagune de Coincy	13,3	100	100
Lagune Charleville-sous-Bois	1,2	100	0
Lagune d'Ogy	6,6	100	100
Station d'épuration de Montoy-Flanville	56	0	100
Rhizosphère	7,3	100	0
Lagune de Sainte-Barbe Avancy	5,5	100	100
Nouvelle station d'épuration de Vigy	64,66	100	100
Lagunage de Vry	15,8	100	100
Lagune de Sainte-Barbe Cheuby	6,6	100	100

Lagune de Sainte-Barbe Gras	9,1	100	100
Lagune de Sanry-les-Vigy	7,4	100	0
Station d'épuration de Méchy	10,3	100	100
Station d'épuration de Silly-sur-Nied	37	100	100
Station d'épuration de Maizeroy	10,9	100	0
Lagune de Marsilly	280	100	100

Pour l'exercice 2019, l'indice global de conformité de la collecte des effluents est 83 (75 en 2018).

### 3.4. Conformité des équipements des stations de traitement des eaux usées (P204.3)



(uniquement pour les STEU d'une capacité > 2000 EH)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque station de traitement des eaux usées d'une capacité > 2000 EH – s'obtient auprès des services de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par les charges brutes de pollution organique pour le périmètre du système de traitement de chaque station de traitement des eaux usées.

	Charge brute de pollution organique reçue par la station de traitement des eaux usées en kg DBO5/j exercice 2019	Conformité exercice 2018 0 ou 100	Conformité exercice 2019 0 ou 100
Lagune de Hayes	4,6	100	100
Lagune de Burtoncourt	13,6	100	100
Rhizosphère de Raville	7	100	100
Station d'épuration de Pange	25	100	100
Lagune de Sorbey	2,5	100	100
Lagunage de Vry Gondreville	7,8	100	100
Lagunage naturel de Servigny les Raville	2,7	100	100
Lagune de Colligny	26	100	100
Lagune de Landonvillers	19,4	100	100
Station d'épuration de Courcelles-Chaussy	112	100	100
Station d'épuration de Courcelles-sur-Nied	44,5	100	100
Rhizosphère d'Ogy Saint Aignan	2,4	100	100
Station d'épuration de Failly	12,8	100	100
Lagune de Failly-Vremy	6,6	100	100
Lagune de Glatigny	19,8	100	100
Lagune de Coincy	13,3	100	100
Lagune Charleville-sous-Bois	1,2	100	100
Lagune d'Ogy	6,6	100	100
Station d'épuration de Montoy-Flanville	56	100	100
Rhizosphère	7,3	100	100
Lagune de Sainte-Barbe Avancy	5,5	100	100
Nouvelle station d'épuration de Vigy	64,66	100	100
Lagunage de Vry	15,8	100	100

Lagune de Sainte-Barbe Cheuby	6,6	100	100
Lagune de Sainte-Barbe Gras	9,1	100	100
Lagune de Sanry-les-Vigy	7,4	100	100
Station d'épuration de Méchy	10,3	100	100
Station d'épuration de Silly-sur-Nied	37	100	100
Station d'épuration de Maizeroy	10,9	100	100
Lagune de Marsilly	280	100	100

Pour l'exercice 2019, l'indice global de conformité des équipements des STEU est 100 (100 en 2018).

### 3.5. Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3)



(uniquement pour les STEU d'une capacité > 2000 EH)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque station de traitement des eaux usées d'une capacité > 2000 EH – s'obtient auprès de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par les charges brutes de pollution organique pour le périmètre du système de traitement de chaque station de traitement des eaux usées.

	Charge brute de pollution organique reçue par la station de traitement des eaux usées en kg DBO5/j exercice 2019	Conformité exercice 2018 0 ou 100	Conformité exercice 2019 0 ou 100
Lagune de Hayes	4,6	100	100
Lagune de Burtoncourt	13,6	100	100
Rhizosphère de Raville	7	100	100
Station d'épuration de Pange	25	100	100
Lagune de Sorbey	2,5	100	100
Lagunage de Vry Gondreville	7,8	100	100
Lagunage naturel de Servigny les Raville	2,7	100	100
Lagune de Colligny	26	100	100
Lagune de Landonvillers	19,4	100	100
Station d'épuration de Courcelles-Chaussy	112	100	100
Station d'épuration de Courcelles-sur-Nied	44,5	100	100
Rhizosphère d'Ogy Saint Aignan	2,4	100	100
Station d'épuration de Failly	12,8	100	100
Lagune de Failly-Vremy	6,6	100	100
Lagune de Glatigny	19,8	100	100
Lagune de Coincy	13,3	100	100
Lagune Charleville-sous-Bois	1,2	100	100
Lagune d'Ogy	6,6	100	100
Station d'épuration de Montoy-Flanville	56	100	100
Rhizosphère	7,3	100	100
Lagune de Sainte-Barbe Avancy	5,5	100	100
Nouvelle station d'épuration de Vigy	64,66	100	100
Lagunage de Vry	15,8	100	100

Lagune de Sainte-Barbe Cheuby	6,6	100	100
Lagune de Sainte-Barbe Gras	9,1	100	100
Lagune de Sanry-les-Vigy	7,4	100	100
Station d'épuration de Méchy	10,3	100	100
Station d'épuration de Silly-sur-Nied	37	100	100
Station d'épuration de Maizeroy	10,9	100	100
Lagune de Marsilly	280	100	100

Pour l'exercice 2019, l'indice global de conformité de la performance des ouvrages d'épuration est **100** (100 en 2018).

### 3.6. Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3)



Une filière d'évacuation des boues d'épuration est dite conforme si elle remplit les deux conditions suivantes :

- le transport des boues est effectué conformément à la réglementation en vigueur,
- la filière de traitement est autorisée ou déclarée selon son type et sa taille.

#### Lagune de Hayes :

<sup>(1)</sup> L'évacuation vers une STEU d'un autre service peut être considérée comme une filière conforme si le service qui réceptionne les boues a donné son accord (convention de réception des effluents) et si sa STEU dispose elle-même d'une filière conforme.

#### Station d'épuration de Pange :

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU <sup>(1)</sup>	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		8,4

**Station d'épuration de Courcelles-Chaussy :**

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU <sup>(1)</sup>	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		25,7

**Station d'épuration de Courcelles-sur-Nied :**

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU <sup>(1)</sup>	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		4,28

**Rhizosphère d'Ogy Saint Aignan :**

**Station d'épuration de Faily :**

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU <sup>(1)</sup>	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		2,16

**Station d'épuration de Montoy-Flanville :**

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU <sup>(1)</sup>	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		7,32

**Nouvelle station d'épuration de Vigy :**

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU <sup>(1)</sup>	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		9,2

**Station d'épuration de Méchy :**

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU <sup>(1)</sup>	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		1,36

### Station d'épuration de Silly-sur-Nied :

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU <sup>(1)</sup>	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		3,4

### Station d'épuration de Maizeroy :

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU <sup>(1)</sup>	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		6,72

### Lagune de Marsilly :

$$\text{taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation} = \frac{\text{TMS admis par une filière conforme}}{\text{TMS total évacué par toutes les filières}} * 100$$

Pour l'exercice 2019, le taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation est 100% (100% en 2018).

## Indicateurs supplémentaires concernant les seules collectivités disposant d'une Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)

### 3.7. Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers (P251.1)



L'indicateur mesure un nombre d'évènements ayant un impact direct sur les habitants, de par l'impossibilité de continuer à rejeter les effluents au réseau public et les atteintes portées à l'environnement (nuisance, pollution). Il a pour objet de quantifier les dysfonctionnements du service dont les habitants ne sont pas responsables à titre individuel.

L'exercice 2019, 0 demandes d'indemnisation ont été déposées en vue d'un dédommagement.

$$\text{taux de débordement des effluents pour 1000 hab} = \frac{\text{nombre de demandes d'indemnisation déposées en vue d'un dédommagement}}{\text{nombre d'habitants desservis}} * 1000$$

Pour l'exercice 2019, le taux de débordement des effluents est de 0 pour 1000 habitants (0,105 en 2018).

### 3.8. Points noirs du réseau de collecte (P252.2)



Cet indicateur donne un éclairage sur l'état et le bon fonctionnement du réseau de collecte des eaux usées à travers le nombre de points sensibles nécessitant des interventions d'entretien spécifiques ou anormalement fréquentes.

Est un point noir tout point du réseau nécessitant au moins deux interventions par an (préventive ou curative), quelle que soit la nature du problème (contre-pente, racines, déversement anormal par temps sec, odeurs, mauvais écoulement, etc.) et celle de l'intervention (curage, lavage, mise en sécurité, etc.).

Sont à prendre en compte les interventions sur les parties publiques des branchements et – si l'intervention est nécessitée par un défaut situé sur le réseau public – dans les parties privatives des usagers.

Nombre de points noirs pour l'exercice 2019 : 3

$$\text{nombre de points noirs ramené à 100 km de réseau} = \frac{\text{nombre de points noirs}}{\text{linéaire du réseau de collecte hors branchements}} * 100$$

Pour l'exercice 2019, le nombre de points noirs est de 2,1 par 100 km de réseau (2,1 en 2018).



### 3.9. Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte (P253.2)

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne sur 5 ans du linéaire de réseau renouvelé par la longueur totale du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées. Les interventions ponctuelles effectuées pour mettre fin à un incident localisé en un seul point du réseau ne sont pas comptabilisées, même si un élément de canalisation a été remplacé.

Exercice	2018	2018	2018	2018	2019
Linéaire renouvelé en km					

Au cours des 5 dernières exercices, 0 km de linéaire de réseau ont été renouvelés.

Le taux moyen de renouvellement des réseaux est :

$$\text{taux moyen de renouvellement des réseaux} = \frac{L_N + L_{N-1} + L_{N-2} + L_{N-3} + L_{N-4}}{5 * \text{linéaire du réseau de desserte}} * 100$$

Pour l'exercice 2019, le taux moyen de renouvellement des réseaux est 0% (0% en 2018).

### 3.10. Conformité des performances des équipements d'épuration (P254.3)



(uniquement pour les STEU d'une capacité > 2000 EH)

Cet indicateur est le pourcentage de bilans réalisés sur 24 heures dans le cadre de l'auto-surveillance qui sont conformes soit à l'arrêté préfectoral, soit au manuel d'auto-surveillance établis avec la Police de l'Eau (en cas d'absence d'arrêté préfectoral et de manuel d'auto-surveillance, l'indicateur n'est pas évalué).

Les bilans jugés utilisables pour évaluer la conformité des rejets mais montrant que l'effluent arrivant à la station est en-dehors des limites de capacité de traitement de celle-ci (que ce soit en charge hydraulique ou en pollution) sont à exclure.

La conformité des performances des équipements d'épuration se calcule pour chaque STEU de capacité > 2000 EH selon la formule suivante :

$$\text{conformité des performances des équipements d'épuration} = \frac{\text{nombre de bilans conformes}}{\text{nombre de bilans réalisés}} * 100$$

Pour l'exercice 2019, les indicateurs de chaque STEU de capacité > 2000 EH sont les suivants :

	Nombre de bilans réalisés exercice 2019	Nombre de bilans conformes exercice 2019	Pourcentage de bilans conformes exercice 2018	Pourcentage de bilans conformes exercice 2019
Lagune de Hayes	1	1	100	100
Lagune de Burtoncourt	1	1	100	100
Rhizosphère de Raville	1	1	100	100
Station d'épuration de Pange	2	2	100	100
Lagune de Sorbey	1	1	0	100
Lagunage de Vry Gondreville	1	1	0	100
Lagunage naturel de Servigny les Raville	1	1	100	100
Lagune de Colligny	1	1	100	100
Lagune de Landonvillers	1	1	100	100
Station d'épuration de Courcelles-Chaussy	12	12	50	100
Station d'épuration de Courcelles-sur-Nied	2	2	0	100
Rhizosphère d'Ogy Saint Aignan	1	1	100	100
Station d'épuration de Failly	1	1	100	100
Lagune de Failly-Vremy	1	1	100	100
Lagune de Glatigny	1	1	100	100
Lagune de Coincy	1	1	100	100
Lagune Charleville-sous-Bois	1	1	100	100

Lagune d'Ogy	—	1	100	—
Station d'épuration de Montoy-Flanville	12	10	0	83,3
Rhizosphère	1	0	100	0
Lagune de Sainte-Barbe Avancy	1	1	100	100
Nouvelle station d'épuration de Vigy	2	2	66,7	100
Lagunage de Vry	1	1	100	100
Lagune de Sainte-Barbe Cheuby	1	1	100	100
Lagune de Sainte-Barbe Gras	1	1	100	100
Lagune de Sanry-les-Vigy	1	1	100	100
Station d'épuration de Méchy	1	1	100	100
Station d'épuration de Silly-sur-Nied	2	2	100	100
Station d'épuration de Maizeroy	1	0	100	0
Lagune de Marsilly	1	1	100	100

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par les charges annuelles en DBO<sub>5</sub> arrivant sur le périmètre du système de traitement de chaque station de traitement des eaux usées.

Pour l'exercice 2019, l'indice global de conformité des performances des équipements d'épuration est 25 (25 en 2018).

### 3.11. Indice de connaissance des rejets au milieu naturel (P255.3)



La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 120, avec le barème suivant :

L'obtention des 80 premiers points se fait par étape, la deuxième ne pouvant être acquise si la première ne l'est		Exercice 2018	Exercice 2019
20	identification sur plan et visite de terrain pour localiser les points de rejet potentiels aux milieux récepteurs	Oui	Oui
+ 10	évaluation sur carte et sur une base forfaitaire de la pollution collectée en amont de chaque point potentiel	Oui	Oui
+ 20	enquêtes de terrain pour situer les déversements, témoins de rejet pour en identifier le moment et l'importance	Oui	Oui
+ 30	mesures de débit et de pollution sur les rejets (cf. arrêté du 22/12/1994 relatif à la surveillance des ouvrages)	Oui	Oui
Les 40 points ci-dessous peuvent être obtenus si le service a déjà collecté les 80 points ci-dessus			
+ 10	rapport sur la surveillance des réseaux et STEU des agglomérations d'assainissement et ce qui en est résulté	Oui	Oui
+ 10	connaissance de la qualité des milieux récepteurs et évaluation de l'impact des rejets	Oui	Oui
Pour les secteurs équipés en réseaux séparatifs ou partiellement séparatifs			
+ 10	évaluation de la pollution déversée par les réseaux pluviaux au milieu récepteur, les émissaires concernés devant drainer au moins 70% du territoire desservi en amont, les paramètres observés étant a minima la pollution organique (DCO) et l'azote organique total	Non	Non
Pour les secteurs équipés en réseaux unitaires ou mixtes			
+ 10	Mise en place d'un suivi de la pluviométrie caractéristique du service d'assainissement et des rejets des principaux déversoirs d'orage	Non	Non

L'indice de connaissance des rejets au milieu naturel du service est **100** (100 en 2018).

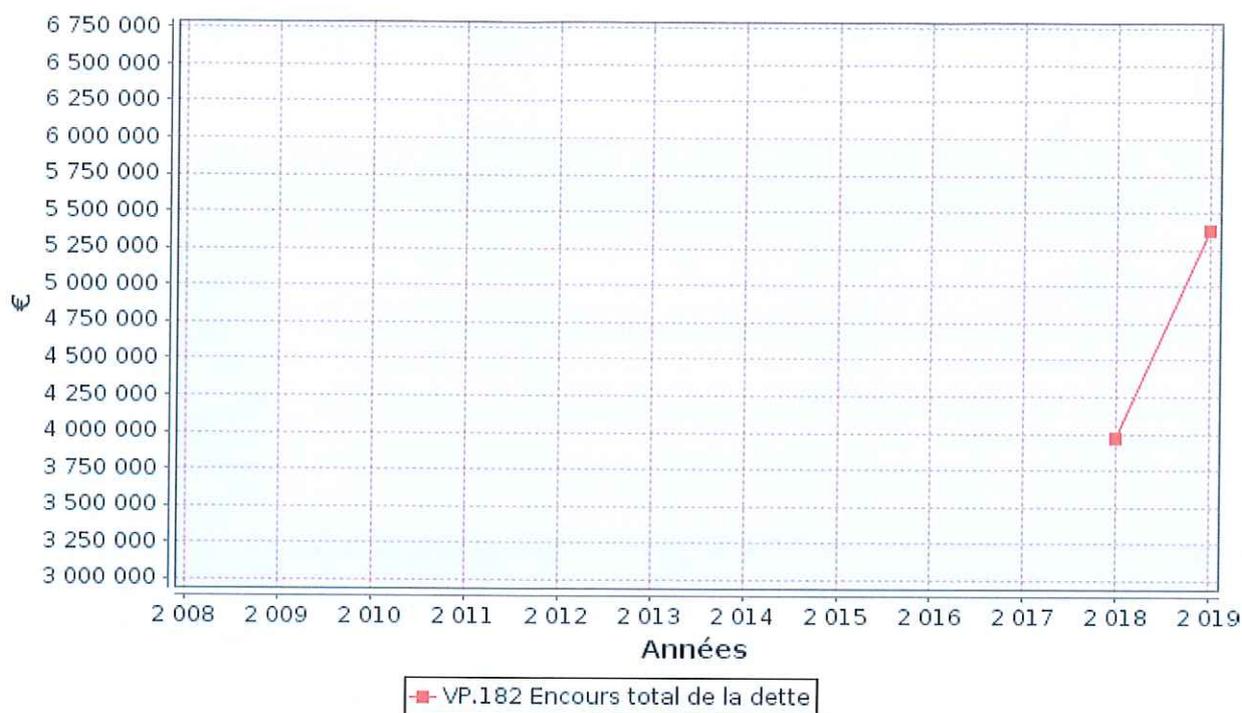
### 3.12. Durée d'extinction de la dette de la collectivité (P256.2)



La durée d'extinction de la dette se définit comme la durée théorique nécessaire pour rembourser la dette du service si la collectivité affecte à ce remboursement la totalité de l'autofinancement dégagé par le service ou épargne brute annuelle (recettes réelles – dépenses réelles, calculée selon les modalités prescrites par l'instruction comptable M49).

$$\text{durée d'extinction de la dette pour l'année de l'exercice} = \frac{\text{encours de la dette au 31 décembre de l'exercice}}{\text{épargne brute annuelle}}$$

	Exercice 2018	Exercice 2019
Encours de la dette en €	3 974 442,11	5 385 486,37
Épargne brute annuelle en €	470 841	427 790,24
Durée d'extinction de la dette en années	8,4	12,6



### 3.13. Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente (P257.0)



Ne sont ici considérées que les seules factures portant sur l'assainissement collectif proprement dit. Sont donc exclues les factures de réalisation de branchements et de travaux divers, ainsi que les éventuels avoirs distribués (par exemple suite à une erreur de facturation ou à une fuite).

Toute facture impayée au 31/12/2019 est comptabilisée, quelque soit le motif du non-paiement.

$$\text{taux d'impayés sur les factures de l'année précédente} = \frac{\text{montant d'impayés au titre de l'année précédente tel que connu au 31 décembre de l'année en cours}}{\text{chiffre d'affaires TTC (hors travaux) au titre de l'année précédente}} * 100$$

	Exercice \$NMinus1.year	Exercice 2019
Montant d'impayés en € au titre de l'année 2018 tel que connu au 31/12/2019	6 711,05	0
Chiffre d'affaires TTC facturé (hors travaux) en € au titre de l'année 2018	790 102,61	1 107 978,54
Taux d'impayés en % sur les factures d'assainissement 2018	0,85	0

### 3.14. Taux de réclamations (P258.1)



Cet indicateur reprend les réclamations écrites de toute nature relatives au service de l'assainissement collectif, à l'exception de celles qui sont relatives au niveau de prix (cela comprend notamment les réclamations réglementaires, y compris celles qui sont liées au règlement de service).

Existence d'un dispositif de mémorisation des réclamations reçues

Oui  Non

Nombre de réclamations écrites reçues par l'opérateur : \_\_\_\_

Nombre de réclamations écrites reçues par la collectivité : 0

$$\text{taux de réclamations} = \frac{\text{nombre de réclamations (hors prix) laissant une trace écrite}}{\text{nombre total d'abonnés du service}} * 1000$$

Pour l'exercice 2019, le taux de réclamations est de 0 pour 1000 abonnés (0,28 en 2018).

## 4. Financement des investissements

### 4.1. Montants financiers



	Exercice 2018	Exercice 2019
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	—	0
Montants des subventions en €		
Montants des contributions du budget général en €		

### 4.2. Etat de la dette du service



L'état de la dette au 31 décembre [N] fait apparaître les valeurs suivantes :

	Exercice 2018	Exercice 2019
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)	3 974 442,11	5 385 486,37
Montant remboursé durant l'exercice en €	en capital	
	en intérêts	

### 4.3. Amortissements



Pour l'exercice 2019, la dotation aux amortissements a été de \_\_\_\_\_ € (\_\_\_\_\_ € en 2018).

### 4.4. Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service et montants prévisionnels des travaux



Projets à l'étude	Montants prévisionnels en €	Montants prévisionnels de l'année précédente en €

### 4.5. Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice



Programmes pluriannuels de travaux adoptés	Année prévisionnelle de réalisation	Montants prévisionnels en €

## **5. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau**

### **5.1. Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P207.0)**



Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service.

Entrent en ligne de compte :

- les versements effectués par la collectivité au profit d'un fonds créé en application de l'article L261-4 du Code de l'action sociale et des familles (Fonds de Solidarité Logement, par exemple) pour aider les personnes en difficulté,
- les abandons de créance à caractère social, votés au cours de l'année par l'assemblée délibérante de la collectivité (notamment ceux qui sont liés au FSL).

L'année 2019, le service a reçu [ ] demandes d'abandon de créance et en a accordé [ ].  
0 € ont été abandonnés et/ou versés à un fonds de solidarité, soit 0 €/m<sup>3</sup> pour l'année 2019 (0 €/m<sup>3</sup> en 2018).

### **5.2. Opérations de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CGCT)**



Peuvent être ici listées les opérations mises en place dans le cadre de l'article L1115-1-1 du Code général des collectivités territoriales, lequel ouvre la possibilité aux collectivités locales de conclure des conventions avec des autorités locales étrangères pour mener des actions de coopération ou d'aide au développement.

Bénéficiaire	Montant en €

## 6. Tableau récapitulatif des indicateurs

		Valeur 2018	Valeur 2019
	<b>Indicateurs descriptifs des services</b>		
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	19 092	19 092
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	1	1
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration [tMS]	86,1	68,5
D204.0	Prix TTC du service au m <sup>3</sup> pour 120 m <sup>3</sup> [€/m <sup>3</sup> ]	0	0
	<b>Indicateurs de performance</b>		
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	99,51%	89,96%
P202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées [points]	15	15
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	75%	83%
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	100%
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	100%
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100%	100%
P207.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité [€/m <sup>3</sup> ]	0	0
P251.1	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers [nb/1000hab]	0,105	0
P252.2	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau [nb/100 km]	2,1	2,1
P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	0%	0%
P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau	25%	25%
P255.3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	100	100
P256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité [an]	8,4	12,6
P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	0,85%	0%
P258.1	Taux de réclamations [nb/1000ab]	0,28	0

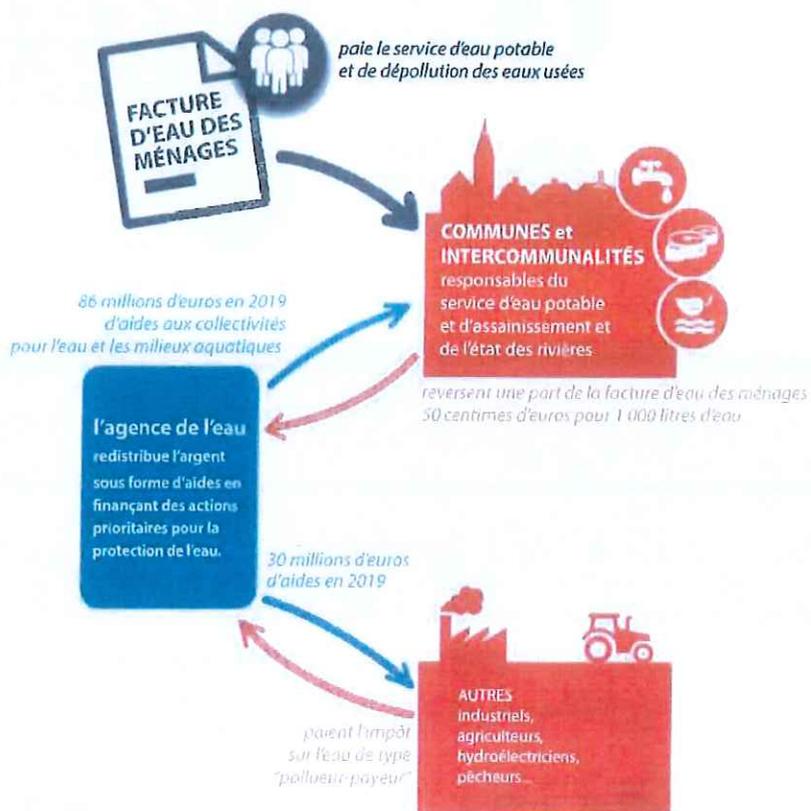
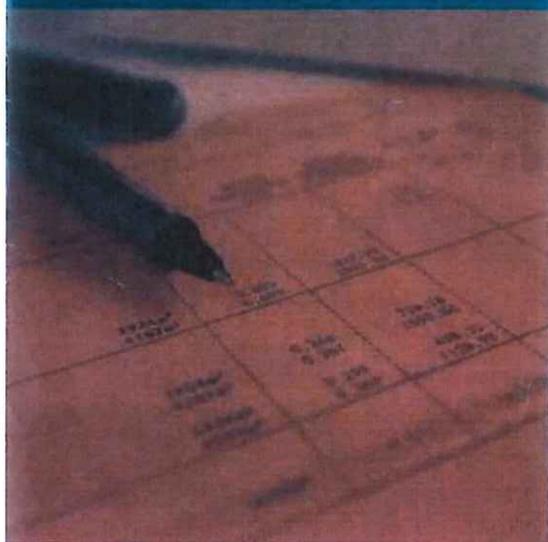
# NOTE D'INFORMATION

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

L'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales, modifié par la loi n°2016-1087 du 8 août 2016 - art.31, impose au maire ou au président de l'établissement public de coopération intercommunale l'obligation de présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable destiné notamment à l'information des usagers. Ce rapport est présenté au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. Le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale y joint la note établie chaque année par l'agence de l'eau ou l'office de l'eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention.

Édition avril 2020  
CHIFFRES 2019

## L'agence de l'eau vous informe



### LE SAVIEZ-VOUS ?

La part des redevances perçues par l'agence de l'eau représente en moyenne 20% du montant de la facture d'eau.

Les autres composantes de la facture d'eau sont :

- la facturation du service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation)
- la facturation du service de collecte et de traitement des eaux usées
- la contribution aux autres organismes publics (VNF)
- la TVA

Pour obtenir une information précise sur votre collectivité, rendez-vous sur [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr)

### POURQUOI DES REDEVANCES ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour mettre aux normes les stations d'épuration, fiabiliser les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions d'origine agricole, améliorer le fonctionnement naturel des rivières...

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie.



Suivez l'actualité de l'agence de l'eau Rhin-Meuse : [www.eau-rhin-meuse.fr](http://www.eau-rhin-meuse.fr)



## COMBIEN COÛTENT LES REDEVANCES 2019 ?

En 2019, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) perçues par l'agence de l'eau s'est élevé à plus de 154 millions d'euros dont plus de 129 millions en provenance de la facture d'eau.

### recettes / redevances

#### Qui paie quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances en 2019 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €) - source agence de l'eau Rhin-Meuse



### À QUOI SERVENT LES REDEVANCES ?

Grâce à ces redevances, l'agence de l'eau apporte, dans le cadre de son programme d'intervention, des concours financiers (subventions) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau.

### interventions / aides

#### Comment se répartissent les aides pour la protection des ressources en eau pour 100 € d'aides en 2019 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 € d'aides en 2019) - source agence de l'eau Rhin-Meuse



## ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE EN 2019

L'année 2019 marque le lancement du 11<sup>e</sup> programme d'action de l'agence de l'eau Rhin-Meuse et de son contrat d'objectifs et de performance 2019-2024 signé avec l'État. Des indicateurs annuels permettent de mesurer et suivre les efforts des maîtres d'ouvrage et de l'agence de l'eau en faveur des ressources en eau et des milieux aquatiques sous climat changeant.

### EN 2019...



### DES APPELS À PROJETS POUR MOBILISER

Proposés depuis quelques années par l'agence de l'eau Rhin-Meuse, les appels à projets s'imposent comme une nouvelle forme d'interventions. En ligne de mire, l'innovation des territoires, l'expérimentation de futures modalités d'aides ou la mise en lumière de sujets prioritaires. C'est également le souhait de renforcer des partenariats autour de savoir-faire pour faire converger des enjeux environnementaux et de développement des territoires.

**2019 aura vu la poursuite et le lancement de nouveaux appels à projets :** trames vertes et bleues, renouvellement des réseaux d'eau potable, filières agricoles à bas niveau d'impact pour les ressources en eau, reconversion de friches industrielles, réduction/suppression de substances toxiques...

Un concours inédit "eau et quartiers prioritaires de la ville" a été lancé. Il vise à démultiplier de nouvelles formes d'aménagement conciliant développement de la nature, désimperméabilisation, infiltration des eaux pluviales, reconquête de la biodiversité... pour faciliter la résilience des quartiers.

### UN ÉTAT DES LIEUX POUR ÉLABORER LE SDAGE 2022-2027

L'état des lieux constitue un point de départ en posant un diagnostic sur le bassin. Il permet d'identifier et de cibler les actions à mener dans un seul but : restaurer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques. Les rivières, les lacs, les eaux souterraines sont tous concernés.



Après l'adoption de cet état des lieux, le comité de bassin élabore maintenant le projet de schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage) 2022-2027 et son programme de mesures associé.

La notion de bon état des eaux émane de la directive cadre européenne sur l'eau (DCE) du 23 octobre 2000. L'atteinte d'un bon état des eaux à horizon 2027 y est fixée.



le bassin  
Rhin-Meuse

## l'agence de l'eau Rhin-Meuse

### La carte d'identité du bassin Rhin-Meuse

2 bassins versants (partie française) : celui du Rhin, 24 000 km<sup>2</sup> (avec son affluent principal, la Moselle) et celui de la Meuse, 7 800 km<sup>2</sup>.

Un contexte international marqué, le plus transfrontalier des bassins français : 4 pays limitrophes (Suisse, Allemagne, Luxembourg, Belgique).

Le bassin s'étend sur 32 000 km<sup>2</sup> (6% du territoire national métropolitain) et compte 4,3 millions d'habitants, 8 départements et 3 277 communes.

Agence de l'eau Rhin-Meuse  
Rozérieulles - BP 30019  
57161 Moulins-lès-Metz cedex

Tél. 03 87 34 47 00

agence@eau-rhin-meuse.fr

Suivez l'actualité  
de l'agence de l'eau Rhin-Meuse :

[www.eau-rhin-meuse.fr](http://www.eau-rhin-meuse.fr)



Pendant 2 ans, mois après mois, sujet après sujet, une web série et une foule de contenus éditoriaux pour présenter, répondre, décrypter, échanger directement avec les citoyens.

**Les agences de l'eau  
s'engagent pour  
améliorer la culture  
générale de l'eau.**

**Rendez-vous sur  
enimmersion-eau.fr**

et sur les réseaux sociaux



EN  
**IMMERSION**

L'eau a quelque chose à vous dire...

LES  
AGENCES  
DE L'EAU

ET LA PROTECTION NATURELLE DE L'EAU